

PRETS AU LOGEMENT EN ZONES PERIPHERIQUES

Règlement du 17 janvier 2007 sur les prêts au logement

1.1 Requérent No CA (laisser vide)..... No GestAct (laisser vide)

Nom et prénom : Né(e) le :
ou raison sociale :
Adresse (rue et n°) :
NPA, localité :
Téléphones : fixe : mobile :
Adresse électronique : téléfax :
Profession :

1.2 Requérent (si 2 copropriétaires)

Nom et prénom : Né(e) :
Profession :

2 Données du maître d'ouvrage (architecte)

Prénom : Nom :
ou raison sociale :
Téléphones : fixe : mobile :

3 Données bâtiment

Commune :
Adresse :
Zone légale : Constructible Agricole
Parcelle no : ECA no :

4 Détail logement(s) actuel(s) (si existant(s))

Nombre de logement(s) : Dont loué(s) :

5 Brève description des travaux envisagés

.....
.....
.....

6 Coûts des travaux liés aux logements

Montant total CFC 1 à 5 CHF

7 Hypothèque(s) actuel(s) (si existante(s))

Hypothèque : CHF Banque
Hypothèque : CHF Banque

8 Type de logement(s) et loyer(s) après travaux

..... pièce(s) de m² : estimation du loyer (si destiné à la location) CHF

..... pièce(s) de m² : estimation du loyer (si destiné à la location) CHF

..... pièce(s) de m² : estimation du loyer (si destiné à la location) CHF

9 Remarques

- La demande de prêt doit être impérativement présentée avant le début des travaux.
- Aucun prêt ne pourra être accordé si les travaux ont déjà débuté. Sur requête du propriétaire, l'Office de crédit agricole peut transmettre au SELT une demande d'autoriser le début anticipé des travaux** (article 7 du règlement sur les prêts au logement - RPL) après réception de la demande de prêt dûment complétée et signée accompagnée des pièces requises.

10 Liste des documents à joindre à la demande

- Plans ou photos de l'immeuble existant
- Devis par maître d'ouvrage ou soumissions rentrées*
- Plans ou croquis du projet (si possible à l'échelle 1/100)*
- Copie de la police ECA (y compris le détail des cubes par étage, avant travaux, à demander à l'ECA)*
- Extrait de la carte 1/25'000 de l'endroit où est situé l'immeuble
- Plan de situation (Echelle 1/1000)*
- Extrait du registre du commerce (uniquement pour les personnes morales)
- Liste des éventuels travaux personnels et leurs coûts (s'ils sont envisagés)
- Copie de la dernière déclaration d'impôt et de la dernière taxation définitive*
- N. B. : si le projet est situé en zone agricole, joindre le formulaire 66A b (pour les exploitants agricoles) ou le formulaire 66B (pour les non-exploitants agricoles) adresse internet : www.camac.vd.ch
- Permis de construire ou autorisation municipale si disponible
- Règlement PPE si déjà constituée
- 3 dernières fiches de salaire*
-

* Documents minimums requis pour l'analyse de la demande d'aide financière

11 Commentaires du requérant

.....

.....

Le soussigné atteste l'exactitude de tous les renseignements ci-dessus.
Sur demande, il s'engage à transmettre à l'autorité compétente tout renseignement utile et nécessaire sur sa situation financière (production du bouclage comptable, situation bancaire, etc.).
Il autorise l'Office de crédit agricole à prendre auprès de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et de l'Office des poursuites et faillites (OPF) les renseignements nécessaires.

Lieu et date : Signature :

Ce formulaire de demande est à adresser avec toutes les pièces requises à l'adresse suivante :

Prométerre
Office de crédit agricole
Avenue des Jordils 3
1000 Lausanne 6
Tél. 021 614 24 33
Fax 021 614 25 01